



DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 29 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 23 Février 2022, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie, rue Neuve, sous la présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, en suite de la convocation qui lui avait été régulièrement faite.

Nombres des membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mme DAMBREVILLE Florence, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr TURPIN Franck, Mme LAURENT Anne, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mme RICHARD Brigitte, Mr HEIRMAN Lucas, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien

Etaient absents : Mme PETIT Huguette ayant donné procuration à Mme CAUET Murielle, Mme COUSIN Jeanne-Marie ayant donné procuration à M PETIT Yves, Mme GOMES Manuella

1-Secrétaire de séance :

Monsieur le Maire propose que Jacques NICK soit désigné Secrétaire de séance.

Vote à l'unanimité

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu à la date du 23 Mars 2022, la démission du Conseil Municipal de Monsieur Martial LAPOTRE.

Il est remplacé par Monsieur Sébastien VANHOVE.

2-Approbation du Compte-Rendu de la réunion de conseil du 23 février 2022

Le procès-verbal du conseil municipal du 23 février 2022 est adopté à l'unanimité.

3- Attribution des lots relatifs aux travaux de rénovation et de Mise aux normes des bâtiments communaux (gendarmerie et logement de fonction)

Monsieur le Maire rappelle le projet de Rénovation et de Mise aux normes des bâtiments communaux (gendarmerie et logement de fonction).

Une consultation composée des 8 lots a été lancée auprès des entreprises :

- Lot n°01 : Gros-œuvre
- Lot n°02 : Menuiseries extérieures
- Lot n°03 : Menuiseries intérieures-Faux Plafonds

- Lot n°04 : Plâtrerie-Isolation
- Lot n°05 : Carrelages-Faiences
- Lot N°6 : Peintures
- Lot N°7 : Electricité-VMC
- Lot N°8 : Plomberie-Sanitaire-Chauffage

Monsieur Alexandre HULOT détaille ensuite les modalités d'analyse des offres et l'avis rendu par la Commission d'Appel d'Offres.

La publication du marché s'est déroulée du 7 Février au 1^{er} mars 2022.

6 entreprises ont déposé une proposition représentant 9 offres.

Seul le lot N°6 (peintures) n'a fait l'objet d'aucune offre.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis le 22 mars 2022, ont pris connaissance de l'analyse des candidatures remises.

L'ensemble des lots a été analysé selon les critères suivants :

- 10 points sur le prix avec un coefficient de 0,9
- 10 points sur la valeur technique avec un coefficient de 1

Suite à cette analyse, la Commission d'Appel d'Offres a établi le classement pour les 7 lots fructueux et a proposé de retenir les entreprises suivantes :

- **Pour le lot N°1 : Gros-œuvre**
SARL BOUTIN CONSTRUCTIONS
7 rue du Rietz
62127 LIGNY-SAINT-FLOCHEL
Montant HT de l'offre : 22 955 € (27 546 € TTC)
- **Pour le lot N°2 : Menuiseries extérieures**
SARL MARCHOIX
3 rue de la Barrière
62760 MONDICOURT
Montant HT de l'offre : 41 604,03 € (49 924,84 € TTC)
- **Pour le lot N°3 : Menuiseries intérieures et Faux Plafonds**
SARL MARCHOIX
3 rue de la Barrière
62760 MONDICOURT
Montant HT : 14 799,20 € (17 759,04 € TTC)
- **Pour le lot N°4 : Plâtrerie, Isolation**
SARL MARCHOIX
3 rue de la Barrière
62760 MONDICOURT
Montant HT : 18 663,85€ (22 396,62 € TTC)

- **Pour le lot N°5 : Carrelages, Faiences**

SARL LAINE et ROGER
42 rue du centre
62127 MAIZIERES
Montant HT : 18 472,67€ (22 167,20 € TTC)

- **Pour le lot N°7 : Electricité, Ventilation**

ETS Rémy
21, rue de Gaudiempré
62760 Pas en Artois
Montant HT : 17 028 € (20 433,60 € TTC)

- **Pour le lot N°8 : Plomberie, Sanitaire, Chauffage**

ETS Rémy
21, rue de Gaudiempré
62760 Pas en Artois
Montant HT : 8 240 € (9 888 € TTC)

Pour le lot N°6, la Commission d'Appel d'Offres a proposé de lancer une négociation auprès d'entreprises du territoire.

Le montant total des lots attribués s'élève à 141 762,75 € HT (170 115,30 € TTC) pour une estimation d'un montant de 157 300 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à **l'unanimité** d'attribuer les différents lots conformément à l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres repris ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de cette consultation et à signer et exécuter les avenants et documents relatifs à ce marché

De plus, suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, le Conseil Municipal autorise à **l'unanimité** Monsieur le Maire à relancer une nouvelle consultation concernant les travaux relatifs à la peinture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h27.